

### ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU COURS DE L'ANNÉE

<b>A</b>	Inactivité
<b>B</b>	Dispositifs de conversion
<b>C</b>	Emploi inférieur ou égal à 1 mois
<b>D</b>	Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois
<b>E</b>	Emploi supérieur à 6 mois
<b>F</b>	Aide éducateur
<b>G</b>	Autre emploi jeune

### AIDE FINANCIÈRE

<b>A</b>	Contrat Doctoral (Etablissement universitaire, CNRS, INRA, SAIC...)
<b>B</b>	CDD CIFRE
<b>X</b>	CDD EPCSCP (ENIT, INSA, UPS...)
<b>Q</b>	CDD EPST (INRAE, CNRS)
<b>⌘</b>	CDD avec un EPIC (CEA, IRSN, IFP, CNES...)
<b>K</b>	ATER
<b>&lt;</b>	CDD
<b>&gt;</b>	CDI
<b>(</b>	Contrat de professionnalisation
<b>/</b>	CPF TP (transition professionnelle, CIF)
<b>;</b>	Plan dév. compétences (ex CF entreprise)
<b>F</b>	Bourse Gouvernement Etranger
<b>N</b>	Bourse Erasmus
<b>T</b>	Bourse Campus France
<b>8</b>	Bourse Gouvernement Français
<b>9</b>	Bourse sur critères sociaux
<b>£</b>	Bourse de mobilité
<b>§</b>	Bourse au mérite
<b>?</b>	Allocation Complémentaire d'Entretien (financement complémentaire)
<b>Z</b>	Autre aide financière (programme ALPHA, PCP Mexique, CAPES COFECUB, CONACYT, AUF...)
<b>I</b>	Ressources des parents
<b>J</b>	Ressources du conjoint
<b>)</b>	Ressources personnelles
<b>G</b>	OSEO/Prêt étudiant garanti par l'Etat (ex. prêt d'honneur)
<b>H</b>	Prêt bancaire
<b>1</b>	A.R.E.F (Dans le cadre d'un P.P.A.E.) (ex PARE)
<b>2</b>	Agence de Services et de Paiement (A.S.P.)
<b>3</b>	R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)
<b>0</b>	Sans financement

## CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

10	Agriculteurs exploitants
11	Agriculteur sur petite exploitation
12	Agriculteur sur moyenne exploitation
13	Agriculteur sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la Fonction Publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agent de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés manutention magasin
67	Ouvriers non qualifiés type industriel
68	Ouvriers non qualifiés type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Retraités ancien agriculteur exploitant
72	Retraité anciens artisan, commerçant, chef d'entreprise
74	Retraité cadre
75	Retraité profession intermédiaire
77	Retraité employé
78	Retraité ouvrier
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle
83	Militaire du contingent
84	Elève/Étudiant
85	Sans profession -60 ans (hors retraité)
86	Sans profession +60 ans (hors retraité)
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)
Remarque : les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession	